

PROGRAMME DE FORMATION

La retraite de base des travailleurs indépendants

Conseiller vos clients sur les principes généraux de la retraite de base ou complémentaire de ces statuts, ainsi que sur le calcul de la pension et les conditions de réversion.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Appréhender les principes généraux du régime de retraite complémentaire des travailleurs indépendants. • Comprendre le calcul de la pension de retraite et les conditions de réversion.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Décote
- Droits du conjoint
- Taux
- Répartition
- Cotisations
- Pension
- Conditions
- Durée
- Revenu annuel moyen
- Majorations
- Ressources
- Réversion

Moyen d'evaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

